



## ÉDITORIAL

### LA POSTE BANQUALE !

Inlassablement patronat et gouvernement main dans la main continuent à porter des coups contre tous les acquis ouvriers du siècle dernier. Ce n'est pas la « journée d'action » sans lendemain du 4 octobre dernier qui a ralenti le rouleau compresseur. Au contraire les grandes confédérations, CGT en tête, ont laissé tout seuls les traminots marseillais, les marins de la SNCM...

Comme si tous les autres services publics n'étaient pas concernés, les agents de la SCNF sont partis seuls en grève le mois dernier contre la privatisation de leur entreprise. À la poste la privatisation « rampante » avance à grand pas avec la mise en place de la banque postale le 1er janvier 2006 et à l'heure actuelle, aucune riposte de la part du personnel n'est engagée pour tenter de contrer le projet de la direction. Ce n'est certainement pas le vote majoritaire pour la CGT ou SUD au CA qui changera quoi que ce soit.

Pourtant dans cette avalanche de mauvaises nouvelles, les postier(s) lorsqu'ils luttent (voir articles sur St-Genis-Laval ou St-Laurent-du-Pont) peuvent empêcher ou contrecarrer les mauvais coups de nos tôleurs. Ces résultats timides doivent nous encourager à tout mettre en œuvre pour intensifier l'action syndicale. Celle-ci a, bien sûr, besoin d'outil interprofessionnel, combatif, contrôlé directement par les syndiqué(e)s eux-mêmes, pour résister à la pression patronale et étatique. Cette tâche difficile a besoin de toutes les bonnes volontés, aussi n'hésitez pas à nous rejoindre. Seul(e) face à notre exploiteur nous ne pouvons rien ; mais tous ensemble dans la lutte, notre patron tremblera !

**Ce que l'on ne sait pas :** combien de temps va-t-on continuer à travailler dans les locaux actuels bien qu'un « engagement » ait été pris par La Poste jusqu'à 2007 ? Quelles vont être les exigences en termes stratégiques et de personnel de La Banque postale ?

**Ce que l'on ne sait pas du tout :** quels vont être les rapports avec les collègues des Bureaux de poste ? Quels vont être leurs rapports avec La Banque Postale : comment seront quantifiées les différentes transactions effectuées par les guichetières et les guichetiers, ainsi que celles des conseillers financiers. Dans quels bureaux pourront avoir lieu les opérations financières : c'est La Banque Postale qui décidera des différents « points de contacts »

**Ce que l'on craint beaucoup :** c'est le non-remplacement massif de nos collègues parti(e)s à la retraite (la moyenne d'âge est de plus de 48 ans pour les femmes (environ 74% du personnel), et 43 ans pour les hommes), qui entraînerait bien évidemment plus de travail et donc un traitement moins rapide des dossiers. C'est la suppression de certains CRSF (actuellement 23 en métropole). Enfin, c'est une nouvelle inflation de tous les tarifs et une exclusion grandissante des titulaires de compte, soupçonnés de pas rapporter assez de fric à La Banque Postale. On voit bien que nous (postiers et titulaires de CCP) avons tout à craindre de ce nouveau démantèlement de La Poste : les services financiers sont une manne attrayante pour les actionnaires de tout poil.

Pourtant, alors que la majorité du personnel soutient les syndicats opposés à la mise en place de La Banque Postale, nous n'avons pas réussi à organiser une riposte collective pour l'ensemble du personnel des CRSF : des grèves et actions ont bien eu lieu ponctuellement, mais en tout cas pas suffisamment efficace pour changer la face de ce projet.

**Il n'est jamais trop tard pour lutter contre cette attaque des capitalistes, nous pensons que seules des actions longues (grèves sur plusieurs jours) et d'envergures (l'ensemble des CRSF, voire des bureaux de poste) auront une chance d'enrayer ce processus : inspirons-nous des dernières luttes à la SNCM, RTM, EDF, etc.**

.....un pas de plus vers le démantèlement de La Poste et sa privatisation

## En route vers La Banque Postale...

Tel est le leitmotiv de La Poste, depuis quelques mois, surtout pour ses services financiers.



Pourtant, à quelques jours de la mise en place officielle (la loi de régulation postale du 29 mai 2005 et son décret d'application du 30 août 2005, l'imposent au plus tard au 1er janvier 2006), beaucoup d'incertitudes demeurent.

**Ce que l'on sait :** La Banque Postale sera une filiale à 100 % de La Poste, englobant l'actuelle EFIPOST. Elle définira la politique stratégique de l'ensemble des Services Financiers. Elle emploiera environ 1000 volontaires (les fonctionnaires devraient être mis à disposition tandis que les contractuel(le)s auront leur contrat de travail changé (la convention collective des banques s'appliquera à ces 1000 personnes).

Pour le moment, le reste du personnel de l'ensemble des CRSF, plus de 20000, devrait rester là où il est actuellement et continuera à être payé par La Poste, sous contrat avec sa filiale tout en travaillant dans les immeubles appartenant à La Banque Postale.

**Ce que l'on voit actuellement :** l'affranchissement de tout le courrier partant des CRSF (Chèques Postaux), devenu un des plus gros « clients » des centres de tri, entraîne des délais beaucoup plus longs (J+4) qu'auparavant (tarif Ecopli, moins cher). La mise en place d'une nouvelle plate-forme téléphonique (3639), installée en dehors des CRSF et externe à La Poste, que les titulaires de compte peuvent interroger à la place des actuels Accueil Clientèle dans les CRSF.

## BRÈVES ...

**Saint-Laurent-du-Pont :** Dès 1999, La Poste voulait regrouper Saint-Laurent-du-Pont (11 tournées de facteurs) avec Saint-Joseph de Rivière (2 tournées). Suite à une pétition des usagers et l'opposition des élus par crainte de la fermeture du bureau le projet fut stoppé, ainsi qu'à Saint-Étienne de Croissey. En mai 2004, La Poste soumet aux facteurs un document interne à l'occasion du projet RPDC de Saint-Laurent et Saint-Joseph. Le personnel émet, de suite, des réserves sur les problèmes, dénoncés depuis mai 1995, d'exiguïté des locaux ne pouvant recevoir deux facteurs de plus. En mars 2005, les syndicats "représentatifs" reçoivent la documentation concernant le projet après que les 14 tournées concernées avaient été vérifiées (magouillées et sous-estimées bien sûr). Des scénarii sont mis en place et les réserves des agents ne sont toujours pas écoutées. Le 5 août 2005, le personnel, refusant de participer à la mise en place du projet sans prise en considération des problèmes, envoie une pétition à la direction (copies aux syndicats, élus locaux, médecine et inspection du travail). Le directeur, malgré un courrier du député et une annotation sur le cahier CHS-CT, répond à côté, tape en touche et poursuit le projet. Suite à une relance des contractuels, c'est l'envoi, à la boîte, par l'Inspection du travail de documents sur l'espace minimal nécessaire et une délégation du personnel au CHS-CT extraordinaire qui finiront par stopper le passage en force de la restructuration. Affaire à suivre...

### Grève à Saint-Genis-Laval C.DIS.

Depuis le début de l'année une nouvelle réorganisation à la distribution était annoncée. La mobilisation d'une partie du personnel et de la CNT a permis de retarder cette mise en place. En octobre la réorganisation était toujours d'actualité avec une mise en place prévue pour le 22 novembre. Le personnel, toujours mobilisé, et en désaccord sur les conditions de cette mise en place décide avec les syndicats CNT et SUD de se mettre en grève illimitée à compter du 22 novembre. Après 2 jours de grève suivie par 60% des facteurs, la majorité de leurs revendications est satisfaite : 2 RC pour apprendre le nouveau TG, 1 repos compensateur pour le changement de casier (obtention d'un 1/2 RC), les catalogues seront comptés en sus et payés en conséquence, formation sur les nouvelles tournées pour tous, dispense de TG pour les rouleurs et cycleurs sur les nouvelles tournées pendant 3 jours, pas d'examen de tri à repasser. Le 24 novembre les grévistes décident de reprendre le travail. Cette grève, avec AG à l'heure de la prise de service, outre l'obtention des revendications demandées, a créé une solidarité entre les grévistes. Ils ont pris conscience qu'il faut être unis dans la lutte pour se faire entendre et respecter. Ensemble on peut beaucoup pour l'amélioration de nos conditions de travail, restons vigilants et solidaires.

### Carnet rose :

Malgré les entraves incessantes de La Poste à l'exercice du droit syndical envers la CNT (non-respect de l'instruction régissant le droit syndical, locaux fermés aux représentants et délégués CNT, obstruction à la distribution de tracts...), la CNT est heureuse d'annoncer la naissance d'une section syndicale ainsi que la désignation d'une déléguée syndicale à la Plate-Forme Colis de Saint-Laurent-de-Mure.

## À LIRE OU À RELIRE...

Gris-Oakland est un livre surprenant. Au premier abord on croit ouvrir un polar, mais il ne s'agit pas de cela, même si le récit nous tient en haleine comme tel. C'est avant tout le récit attachant d'une enfance et d'une adolescence d'un fils d'ouvrier dans l'Amérique des années 60 et 70.

Un monde où l'on ne survit que grâce à sa force physique, où la vie d'un ouvrier américain ne vaut pas grand-chose, et celle d'un immigré encore moins.

Sans complaisance, l'auteur nous plonge dans des replis dégradés (caravanes, bâtisses délabrées), où survivent les victimes des crises industrielles successives.

Jamais misérabiliste, *Gris-Oakland* est une peinture de ces hommes frustrés et usés, par le rouleau compresseur d'une économie qui les dépasse, mais qui, malgré cette fatigue, essaient de garder leur dignité et se veulent encore debout.

Écoutons la voix de ces anonymes de l'envers du décor du rêve californien : "Tu vois, les maisons où ils habitent, ces salauds ?" Charlie tendit le doigt "Saloperies de baraques. Et sais-tu qui les a achetées ? Toi et moi et ta mère et même ton père. Ces gens-là gagnent de l'argent comme ceci : ils nous paient moins que ce que nous valons, gardent la différence, et nous, on n'y peut rien."

« *Gris-Oakland* » de Eric Miles WILLIAMSON, aux éditions Gallimard - La Noire

**Abonnement gratuit de 3 mois au**  
**COMBAT SYNDICALISTE**  
Mensuel des syndicats CNT

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : ..... Ville + CP : .....  
Profession : ..... Secteur d'activité : .....

Coupon à renvoyer à : CNT-PTT BRA, BP 2600, 69218 Lyon cedex 02  
CNT PTT section Ardèche La Poste 07170 Villeneuve-de-Berg CDIS  
CNT PTT section Isère La Poste 38380 Saint-Laurent-du-Pont

**Confédération Nationale du Travail - Syndicat CNT-PTT Bourgogne Rhône-Alpes**

CNT-PTT BRA, BP 2600, 69218 Lyon cedex 02 - Tel : 04 78 27 05 80 - <http://www.cnt-f.org/>

**Permanence : les 1<sup>er</sup> jeudis du mois de 15h à 17h et les 2<sup>e</sup> jeudis de 18h à 20h au 44 rue Burdeau 69001 LYON**

Pour vous abonner au Postier affranchi envoyez vos coordonnées à [cnt.ptt69@free.fr](mailto:cnt.ptt69@free.fr) ou aux adresses ci-dessus